

NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tel. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

**Décision du Maire : N°23/2026**

Marchés Publics à Procédure Adaptée : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sports doux et un Espace Jeunesse – MAPA n°07/2023

La Maire de la Commune de Labenne,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R 2194-2 et R2194-3,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2026 chargeant Madame La Maire de prendre toute décision pour la passation des marchés publics qui peuvent être passés sans formalités,

Vu la décision n° 08/2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à la SARL Ligne Architecture,

Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour prendre en compte la mission complémentaire d'Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC) confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre,

DECIDE

Article 1er : d'accepter et de signer l'avenant n°1 pour le marché n° 07/2023 attribué à la SARL Ligne Architecture.

Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à 20 000.00 € HT soit 24 000.00 € TTC

Le nouveau montant du marché est de 93 600.00 € HT soit 112 320.00 € TTC.

Article 2 : Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture

Le 20/07/2026

Et publication/notification

le 20/07/2026

Labenne, le 17 Juillet 2026

Pour La Maire empêchée,
Olivier COLOMES

